

Le Président

Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI
Président de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre,
Conseiller Régional de Bourgogne-Franche-Comté,
Maire de Moulins-sur-Ouanne,
Ancien avocat au barreau de Paris

Toucy le 4 avril 2024

Objet : Déchèterie du Val de Mercy

Mesdames, Messieurs,

Par un courrier, en date du 22 mars dernier, le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, Monsieur Crescent MARAULT, m'a informé de sa décision de fermer temporairement, dès le 1^{er} avril 2024, la déchèterie du Val de Mercy et à terme de la fermer définitivement.

La compétence en la matière étant gérée par la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre je me dois de vous informer de la suite qui sera donnée à ce dossier important pour votre territoire.

Ma volonté, commune à celle de vos Maires, est de conserver nos services publics au sein de nos territoires ruraux.

Ainsi, après avoir réuni les Maires de vos communes, le 3 avril 2024, je soumettrai au Conseil Communautaire du 29 avril prochain la possibilité pour notre EPCI de récupérer et maintenir ouvert le site situé sur la commune de Val de Mercy.

Sachez, Mesdames, Messieurs, que même en cas de reprise de la déchèterie par la Communauté de Communes, le service sera perturbé le temps de mettre en place une nouvelle organisation. Je vous remercie, par avance de votre compréhension.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma parfaite considération.

tean-Philippe AULNIER ARE



Maires signataires :

Philippe VIGOUROUX Maire de Coulangeron-

Jean-Noël LOURY Maire de Val de Mercy

Jean DESNOYERS Maire de Mouffy

André VANHOUCKE Maire de Fontenay-sous-Fouronnes

Yannick CORDET Maire de Migé

Gilles HOUBLIN

Maire de Charentenay

Luc JACQUET
Maire de Fouronnes